

INSCRIPTIONS ET COTISATIONS

Vous devez impérativement vous munir des documents suivants :

- 2 photos d'identité.
- 1 certificat médical d'aptitude qui stipule que vous êtes apte à la **pratique du squash** datant de moins de 3 mois.
- Le règlement intégral de votre cotisation.

Le PUC accepte les Tickets Loisirs (CAF), les Coupons Sports (ANCV) et les Réduc'Sports pour les parisiens.

Tarifs, cf « Cotisations et formules »

DOCUMENT D'INSCRIPTION ET REGLEMENT A REMETTRE AU SECRETARIAT DU PUC UNIQUEMENT

CONTACT

PARIS UNIVERSITE CLUB

17, avenue Pierre de Coubertin
75 013 Paris
01 44 16 62 62

accueil@puc.asso.fr
www.puc.paris

Section Squash

Président :

Philippe PIERRARD

Puc gardien 09 81 78 61 27

 puc.paris

ACCES

RER B : Cité Universitaire
Tram 3 : Stade Charléty
BUS 21 et 67 : Porte de Gentilly



PARIS UNIVERSITE CLUB

l'Esprit Sports

SQUASH

2016-2017

Dès 8 ans



MAIRIE DE PARIS 



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



www.puc.paris

COTISATIONS ET FORMULES

reprise dès septembre 2016

Forfaitaire du 1^{er} janvier au 31 août 2017

Toutes Heures	Ecole de Squash Scolaire/Universitaire Actif	190 € (de 8 ans à 14 ans)
		206 € (-28 ans)
		310 €
Heures Creuses	Scolaire/Universitaire	150 €
	Actif	230 €
<u>Option sauna homme</u>		120 € (11h - 19h)
+ Licence obligatoire :		
(dans tous les cas)		
	23 €	Scolaire
	51 €	Universitaire Actif Compétition
	19 €	Loisir - licence réservée aux + de 19 ans

Formule TOUTES HEURES

Semaine	9h - 22h30
Samedi	9h - 21h
Dimanche	9h - 20h15

Formule HEURES CREUSES

Semaine	9h - 12h et 14h15 - 18h
Samedi	9h - 21h

Possibilité de tickets à l'unité :

heures pleines :	25 € / 45mn
sinon :	20 € / 45 mn

Des cours collectifs adultes sont inclus dans la formule « toutes heures » le vendredi de 18h45 à 21h45.

Une école pour les plus jeunes (dès 8 ans) : le mercredi de 14h00 à 16h00.

Des cours particuliers sont possibles en vous adressant directement au professeur (cours réservés aux adhérents Squash avec la formule Toutes Heures).

Des équipes de compétition ainsi qu'un professeur de niveau international et des organisateurs de qualité sont là pour animer sportivement la section.

Dans le cadre prestigieux des installations du stade Charléty, la section squash vous accueille tous les jours de la semaine, sur ses quatre courts.

Chacun y trouvera sa place grâce à un règlement convivial, souple et évolutif, depuis les débutants, les enfants jusqu'aux compétiteurs confirmés.

Les premiers, avec des séances d'initiation et de rencontre sportive.

Les seconds, dans le cadre de l'école de squash.

Les troisièmes, au travers de six équipes engagées en championnat et ouvertes à tous.

Bienvenue dans la section squash !

INFORMATIONS GENERALES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Les installations sont accessibles tous les jours de 9 h à 23 h (douche incluse), le samedi jusqu'à 21 h et le dimanche jusqu'à 20h à tous les membres à jour de leur cotisation et sur présentation de leur carte " PUC SQUASH ".
- Le cahier des réservations est tenu par le personnel d'accueil qui est le seul habilité à sa gestion.
- Les créneaux sont de 45 minutes.
- Il est possible de réserver en appelant le: 09 81 78 61 27, tous les jours entre 12h et 13h ou entre 17h et 19h ou, lors de votre passage au club.
- On peut effectuer jusqu'à deux réservations dans une période de 10 jours glissants, mais un seul créneau de 45mn pour une même journée.
- Pour être accueilli par les gardiens, la réservation est obligatoire, toutefois il est possible de continuer à jouer si le créneau suivant est libre.
- Réserver un court sans l'occuper et sans le décommander annule le droit de réservation pour les dix jours suivants.
- Un retard supérieur à 10 mn annule la réservation.
- A chaque réservation les noms des deux joueurs doivent être inscrits sur la feuille de planning.
- Ce règlement pourra évoluer en fonction des taux d'occupation des courts.
- L'utilisation de chaussures spéciales « salle de sport d'intérieur » est obligatoire, ces chaussures doivent être propres donc différentes de celles utilisées à l'extérieur.
- Les semelles noires sont strictement interdites.
- Le port de lunettes de protection est fortement conseillé tant pour la pratique en Loisir qu'en compétition.
- Certains créneaux sont bloqués pour les entraînements, l'école du mercredi et pour les compétitions.
- L'accès des courts peut être limité, exceptionnellement, les jours de grandes manifestations.